

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3773**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Production industrielle option conception collaborative, maquette virtuelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université Paris 13 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Paris XIII, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Président de l'université de Paris XIII

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

201 Technologies de commandes des transformations industrielles

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Intégrant les contraintes de fabrication en conception, ce professionnel intervient dans les projets de développement de produits industriels. Travaillant en conception collaborative, il échange des données CAO et propose des idées d'innovations. Il utilise l'ingénierie numérique (CAO, FAO, simulation numérique) pour la gestion des données techniques et la conception paramétrée. Appliquant une démarche de cotation fonctionnelle (dimensionnement des pièces, taux de tolérance), il modélise, assemble et valide une maquette virtuelle. Les plans ainsi obtenus permettent de piloter une machine qui fabrique, dans des délais très brefs, un prototype 3D de la pièce ou un outillage (moule).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans les secteurs de la mécanique, de l'automobile, de l'aéronautique, de la plasturgie...

Il exerce la fonction de projeteur en bureau d'études ou de responsable méthodes.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Connaissances et aptitudes managériales : Economie et connaissance de l'entreprise industrielle ; législation et droit du travail
- Culture générale, scientifique et humaine : Outils méthodologiques ; sciences humaines, communication ; langues étrangères (anglais)
- Outils et méthodes de la production industrielle : Informatique ; modélisation géométrique
- Conception de produit (Catia V5) : Conception paramétrée ; méthodologie de conception d'un produit en contexte ; méthodologie de modélisation des pièces en fonction des procédés de fabrication
- Conception de formes de style : Design ; géométrie (courbes et surfaces) ; outils et méthodes de conception surfacique ; numérisation de surfaces à partir de nuages de points
- Outils et méthodes de maquette numérique : Gestion de projet CAO, travail collaboratif, gestion de données techniques ; formats et standards de fichiers CAO ; conception à base de règles de connaissances ; innovation en conception
- Outils et méthodes de validation virtuelle : Outils et méthodes de validation cinématique ; outils et méthodes de calculs par éléments finis
- Intégration des procédés de fabrication en conception : Outils et méthodes de fabrication assistée par ordinateur (FAO) ; prototypage rapide
- Cotation : Concept GPS, norme ISO ; démarche de cotation fonctionnelle

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-paris13.fr/default.php>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :